



# 1. Présentation.

La HiP's League est une organisation mondiale de Danse Tahitienne basée à Tahiti, le berceau du 'Ori Tahiti. Elle organise les compétitions suivantes : Heiva i Paris, Heiva i Los Angeles, Heiva i Monaco, HiP's League Tahiti, et Hip's League Bora Bora. Ces compétitions font partis d'un circuit nommé : HiP's League World Tour. Ce sont des compétitions internationales de 'Ori Tahiti ouvertes à tous les danseurs/ses de toutes les nationalités.

Dates des prochaines compétitions :

**HEIVA i LOS ANGELES 2024** : samedi 25 Octobre 2024, au Marsee Auditorium, Los Angeles.

**HEIVA i PARIS X** : vendredi 2 et samedi 3 Mai 2025 au Théâtre Bobino, Paris 14.

**HiP's LEAGUE BORA BORA 2024** : 2025

## 2. Inscription

### 2.1 - Frais d'inscription

Les frais d'inscription varient selon la compétition, merci de se référer au document concernant l

**IMPORTANT** : Les frais d'inscriptions comprennent les frais de dossier **uniquement pour le candidat et ne sont pas remboursables.**

Le nombre d'inscriptions à la compétition est limité à la capacité d'accueil du théâtre ou de la salle, une modération est appliquée pour chaque candidature posée. Les inscriptions déjà réglées seront prioritaires.

### 2.2 - Dates des inscriptions

Les inscriptions débutent plusieurs mois avant la compétition, se clôturent environ 3 semaines avant chaque compétition. Elles doivent avoir été réglées à cette date pour être validées.

Toutes inscriptions après expiration des délais seront automatiquement refusées.

Lorsque la capacité maximale de compétiteurs est atteinte par catégorie, cette dernière sera fermée.

### 2.3 Site d'inscription en ligne

Chaque candidat doit enregistrer 1 candidature par catégorie souhaitée sur le site :

<https://hipsleague.awardsplatform.com/> si le site est ouvert, sinon sur

**1. Créer 1 compte par candidat** (1 email = 1 inscription = 1 candidat)

**2. Remplir le formulaire**

**3. Valider votre inscription**

**4. Régler votre inscription**

Dans les 24hrs nous vous enverrons 1 email avec un lien CB (inscription jusqu'à 4 catégories pour le même tarif chez les adultes pour chaque compétition HiLA, HiP X & HiP's BB)

**5. Récupérer vos notes, placements et certificats aux différents concours sur votre profil**

**Pour les troupes, chaque membre doit s'inscrire individuellement sur la plateforme.**

Les associations qui veulent payer pour le groupe ou plusieurs personnes, merci d'envoyer un email à [iaorana@hipsleague.com](mailto:iaorana@hipsleague.com) avec une liste des personnes prises en charge, nous entrerons validerons manuellement les candidats.

## 2.4 – En backstages / coulisses

Pour tous les candidats en compétitions adultes, **les frais d'inscription ne vous donnent pas droit ni à un accompagnant ni à une place dans le public.**

**Les candidats des catégories adultes** devront se présenter seuls sous peine de disqualification.

**Seuls les candidats des catégories TAMA seront accompagnés du tuteur/accompagnant** qui sera renseigné 1 mois avant le concours, l'inscription ne donne pas droit à des places dans le public.

**Pour la séance des finales, les troupes sélectionnées** pourront avoir 1 accompagnant pour les aider (maquillage/costume/coiffure) et respecter le timing du programme.

Chaque troupe devra **communiquer l'identité de son accompagnant à l'organisation le jour de l'événement.**

Du personnel qualifié accompagnera les compétiteurs en backstage.

De l'eau sera mise à la disposition des candidats en coulisses.

**Pas de grignotages autorisés en coulisses**, veillez à vous restaurer avant ou en dehors de la salle ainsi qu'à **laisser les coulisses dans le même état que vous l'avez trouvé** (ou proche).

**Sécurité :** Ne pas mettre de monoï sur le corps si vous faites des poses au sol, cela met en danger les autres candidats, merci.

## 2.5 - Disqualification

Tout retard doit être annoncé aux organisateurs au minimum 2 heures avant la convocation des concurrents.

Tout retard non annoncé aux organisateurs ou toute non présentation au concours donne lieu à une disqualification immédiate et à un non remboursement des frais d'inscription.

**Tout comportement non respectueux, injurieux, antisportif ou provocateur envers les autres participants, les organisateurs, le jury, le public, un membre du staff, le lieu de l'événement, ou une tierce personne située dans ce même lieu, sera sanctionné par une disqualification immédiate du candidat. Ce candidat s'expose à un déclassement et une exclusion de tout événement que nous produirons en Europe ou dans le monde.**

Tout candidat en état d'ébriété ne peut accéder ni au backstage ni à la scène et sera sanctionné par une disqualification immédiate.

Tout candidat qualifié en finale, s'engage à se présenter à l'heure dite dans le déroulé afin d'effectuer sa performance sous peine d'être disqualifié et déclassé.

# 3. Condition Physique des candidats

Chaque candidat déclare en tout état de cause, lors de son inscription avoir fait contrôlé préalablement par un médecin son aptitude à pratiquer une activité sportive/danse et détenir l'attestation en ce sens établie par le médecin de manière à pouvoir la produire si la production du Heiva i Paris la demande. Le candidat s'engage par ailleurs à prendre toute précaution nécessaire pour sa santé, sa sécurité et son hygiène, et à respecter le règlement du HEIVA I PARIS en ce sens.

En cas de santé particulière, il est de la responsabilité du candidat d'en informer l'organisation pour qu'elle prévienne le médecin sur place.

Mesures anti-COVID ou autre mesure gouvernementales

*Si la situation le nécessite, nous devons appliquer les normes gouvernementales en vigueur.*

## 4. Catégories

---

### 4.1 Concours enfants

---

**TAMA (compétition ouverte si le lieu le permet. Merci de vérifier pour chaque compétition.)**

Filles : 'ORI TAMAHINE SOLO

3 catégories d'âge : 6 à 8 ans // 9 à 11 ans // 12 à 14 ans

Garçons : 'ORI TAMAROA SOLO

3 catégories d'âge : 6 à 8 ans // 9 à 11 ans // 12 à 14 ans

TROUPES 'OTEA TAMA (formation à partir de 4 G/F de 6 ans à 14 ans à la date du concours)

---

### 4.2 Concours Vahine adultes

---

**AMATEUR :**

VAHINE : 'ORI VAHINE SOLO (OTEA)

4 catégories d'âge : 15 à 19 ans // 20 à 29 ans // 30 à 39 ans // 40 ans et +

A la fin de la compétition, les vainqueurs de la catégorie amateur Ori Vahine solo, seront promus à la catégorie PRO si les résultats obtenus sont suffisants pour intégrer la catégorie, cette décision est à la discrétion des organisateurs.

**PRO :**

VAHINE : 'ORI VAHINE SOLO (OTEA)

2 catégories d'âge : 15 à 29 ans // 30 ans et + (si le nombre de participants le permet)

Sont considérés comme **PRO tout candidat ayant terminé vainqueur de sa catégorie dans l'un des concours de 'Ori Tahiti reconnu par l'organisation.**

**Si le candidat ne concourent pas dans une catégorie similaire dans les 3 ans, elle redescendra automatiquement en catégorie AMATEUR sauf à la discrétion des organisateurs.**

---

### 4.3 Concours Tane adultes

---

**ORI TANE SOLO:**

TANE : 'ORI TANE SOLO

2 catégories d'âge : 15 à 29 ans // 30 ans et + (si le nombre de participants le permet)

---

### 4.4 Concours DUO

---

DUO : formation de 2 pers H/F, F/F, H/H de 15 ans et + à la date du concours\*

**\*Pour les catégories de troupes et Duo, les tane doivent danser le Ori Tane et les vahine doivent danser le Ori Vahine.**

---

## 4.5 Concours Troupes

---

### **AMATEUR :**

MEHURA : formation de 5 pers à 10 H/F de 15 ans et + à la date du concours

TROUPES 'OTEÀ : formation de 5 pers à 10 pers H/F de 15 ans et + à la date du concours

A la fin de la compétition, les vainqueurs des catégories amateurs, troupes Mehura et 'Otea seront promus à la catégorie PRO si les résultats obtenus sont suffisants pour intégrer la catégorie, cette décision est à la discrétion des organisateurs.

### **PRO :**

MEHURA : formation de 5 pers à 10 H/F de 15 ans et + à la date du concours

TROUPES 'OTEÀ : formation de 5 pers à 10 pers H/F de 15 ans et + à la date du concours

Sont considérés comme PRO tout candidat ayant terminé vainqueur de sa catégorie dans l'un des concours de 'Ori Tahiti reconnu par l'organisation.

A la fin de la compétition, les vainqueurs des catégories amateurs, troupes Mehura et 'Otea seront promus à la catégorie PRO si les résultats obtenus sont suffisants pour intégrer la catégorie, cette décision est à la discrétion des organisateurs.

**Si la troupe ou le candidat ne concourent pas dans une catégorie similaire dans les 3 ans, elle redescendra automatiquement en catégorie AMATEUR sauf à la discrétion des organisateurs.**

---

## 4.6 Concours HiP's LEAGUE TOP 10 – SUPER PRO

---

Cette catégorie est sur dossier, et à la discrétion des organisateurs.

---

## 4.7 Concours HiP's LEAGUE – CHAMPIONNAT DU MONDE PAR EQUIPE (pays)

---

Cette catégorie est sur HiLA, uniquement. Chaque pays représente un pays : Team Tahiti, Team USA, Team France, etc ... Les équipes sont composées de 3 danseuses, le TOP 10 est automatiquement intégré. Si il manque des co-équipières, elles seront choisies parmi les meilleures par pays de la catégorie PRO lors de la compétition soliste de la veille .

# 5. Les costumes

---

## 5.1 POUR LES VAHINE

---

Ori Vahine Solo et Tamahine :

un *tape'a titi* (soutien gorge) en coton ou seins-coco, les soutiens gorges doivent être recouvert d'un tissu ou décorés.

un *pareu* unicolore 100% coton avec une longueur arrivant au genoux ou juste au dessus. (toute longueur au delà sera sanctionnée, et nous vous prêterons un paréo qui remplit nos conditions) noué à la taille (**attache en boudin non autorisée**)

Des personnes seront chargée de vérifier les paréos juste avant l'entrée en scène et prêteront 1 paréo si le vôtre ne remplit pas les conditions ci-dessus mentionnées.

**Les tailles ou ceintures ne sont pas autorisées dans cette catégorie**

Troupes Mehura :

Costume libre (robe ou pareu) avec longueur jusqu'aux chevilles. Toutes matières autorisées

Troupes OTEÀ : Costume libre (more ou pareu) créations végétales ou en tissus

Duo : Costume libre

---

## 5.2 POUR LES TANE

---

### Ori Tane Solo et Tamaroa :

un *pareu* unicolore uniquement.

Décoration de bras autorisées, jambières frangées interdites pour cette catégorie.

### Troupe Mehura, Troupe Otea :

Pareu ou pantalon en tissus autorisé (pas de blue jean autorisé)

### Duo :

Costume libre

---

## 5.3 POUR TOUS LES CONCURRENTS

---

Les couronnes de tête, coiffes, pique cheveux, serre-têtes, bandeaux,... en végétal frais ou synthétique, en coquillages ou plumes sont autorisés. Les parures pour le cou et poignets assorties sont autorisées. Les colliers ou couronnes de cou des *vahine* s'arrêtent à hauteur du *tape'a titi*. Les accessoires pour les bras sont autorisés.

Pour les catégories de groupe, pour tout accessoire sur scène (bâton, lance, etc...), toujours demander à l'organisation pour validation, afin de ne pas être pénalisé.

**ATTENTION :** les montres, alliances, bagues, boucles d'oreilles, piercings visibles au visage, au nombril et autres bijoux personnels sont interdits. Les chewing-gums sont interdits sur scène. **Les pareu en fibranne ne sont pas autorisés dans la catégorie Ori Vahine Solo.** Vous risquez de perdre des points si vous en portez un.

Tout accessoire non visible pouvant aider à amplifier la vitesse d'exécution de certains mouvements (chambre à air avec sable autour de la taille sous le pareu, etc ...) sont interdits et entraînent une disqualification immédiate ou différée avec destitution du titre si la faute est prouvée même après la compétition.

**ATTENTION :** un accessoire ou élément du costume perdu pendant la prestation expose le concurrent à une pénalité.

**Le port d'un sous vêtement de préférence noir ou foncé est obligatoire sauf si le pareu est blanc, un maillot de bain blanc est préférable plutôt qu'un sous vêtement (slip, string, culotte, boxer, etc ...) ceci sont pour des mesures d'hygiène et surtout pour un soucis d'image et de diffusion.**

## 6. La musique

**TAMA SOLO :** les musiques originales de percussions polynésiennes jouées par un orchestre live sont d'une durée d'environ 1'20 et toutes les prestations sont improvisées.

**TROUPE 'OTEA TAMA:** l'organisation proposera un choix de 2 musiques originales OTEA de 1'20 environ qui seront jouées en live sur scène par les musiciens.

Une bande son au format MP3 sera fournie par l'organisation et à télécharger sur votre compte Hipsleague.

**'ORI VAHINE SOLO PRO & AMATEUR PAR CATEGORIE D'AGE:** les musiques originales de percussions polynésiennes jouées par un orchestre live sont d'une durée d'environ 1'45 et toutes les prestations sont improvisées.

**'ORI VAHINE SOLO FINALES :** les musiques originales de percussions polynésiennes jouées par un orchestre live sont d'une durée d'environ 2'00 et toutes les prestations sont improvisées.

**'ORI TANE SOLO PAR CATEGORIE :** les musiques originales de percussions polynésiennes jouées par un orchestre live sont d'une durée d'environ 1'45 et toutes les prestations sont improvisées.

**'ORI TANE SOLO FINALES** : les musiques originales de percussions polynésiennes jouées par un orchestre live sont d'une durée d'environ 2'00 et toutes les prestations sont improvisées.

**MEHURA PRO et AMATEUR** : La formation propose à l'organisation une musique *APARIMA* lente de 2'30 (à 5secondes près).

La bande son fournie doit d'être de bonne qualité sonore et au format MP3 ou WAV et uploadée sur le compte hipsleague du leader de troupe (nous écrire lorsqu'une nouvelle version est mise sur le site afin que votre dossier soit actualisé en temps réel).

Si la musique retenue est déjà dans la programmation MEHURA ou ne convient pas à l'organisation, la formation devra en choisir une autre.

**Tous les membres de la troupe devront être à l'identique et présenter le même programme sur la même chanson lors de la séance du vendredi soir et du samedi soir (pour les troupes qualifiées).**

**TROUPE OTEA PRO & AMATEUR** : l'organisation proposera un choix de 3 musiques originales *OTEA* de 2'00 environ qui seront jouées en live sur scène par les musiciens.

Une bande son au format MP3 sera fournie par l'organisation et à télécharger sur votre compte Hipsleague.

**Tous les membre de la troupe devront être à l'identique et présenter le même programme sur la même chanson lors de la séance du vendredi soir et du samedi soir (pour les troupes qualifiées).**

**DUO** : l'organisation proposera un choix de 2 musiques originales *OTEA* de 2'00

Les DUO performeront par 2 sur la scène aux éliminatoires et seuls si qualifiés pour la finale.

Une bande son au format MP3 sera fournie par l'organisation et à télécharger sur votre compte Hipsleague.

**HiP's LEAGUE TOP 10 – SUPER PRO**: les musiques originales de percussions polynésiennes jouées par un orchestre live sont d'une durée d'environ 2'00 et toutes les prestations sont improvisées.

**HiP's LEAGUE – CHAMPIONNAT DU MONDE PAR EQUIPE (pays)**: les musiques originales de percussions polynésiennes jouées par un orchestre live sont d'une durée d'environ 1'45 et toutes les prestations sont improvisées.

## 7. Jury / notation.

### 7.1 – Le jury

Il est composé de professionnels et de personnalités reconnues dans le 'Ori Tahiti choisies par les organisateurs.

Le jury est souverain et est seul légitime à noter et désigner les vainqueurs. Sa décision finale doit être respectée.

**Les organisateurs n'interviennent pas dans les notations et les résultats.**

### 7.2 – La notation

Chaque membre du jury attribue une note à chaque concurrent.

Les critères de notation se basent sur : la variété des pas, fluidité des mouvements, respect du rythme, technique des mouvements, originalité, expression du corps et des gestes, émotion transmise, déplacements dans l'environnement, gestuelle adaptée au texte, tenue/costume et pour les formations, la symbiose et la complicité seront également notés.

Grille de notation sur bordereau séparé.

**Toutes les notes seront à retirer sur votre compte utilisateur HIP's league.**

## 8. Les pas de danse imposés

### Pour les *vahine* :

'ORI VAHINE SOLO, DUO, TROUPES MEHURA & OTEA : une variété de 3 pas différents au minimum doivent être présentés, dont le *fa'arapu* qui est imposé et obligatoire dans les concours *ote'a*.

### Pour les *t*

### *ane* :

'ORI TANE, DUO, TROUPES MEHURA & OTEA : une variété de 3 pas différents minimums doivent être présentés, dont le *pa'oti* qui est imposé et obligatoire.

### Pour les *Tama* :

'ORI TAMAHINE SOLO et Troupe 'Otea Tama : une variété de 2 pas différents au minimum doivent être présentés, dont le *fa'arapu* qui est imposé.

'ORI TAMAROA SOLO et Troupe 'Otea Tama : une variété de 2 pas différents minimums doivent être présentés, dont le *pa'oti* qui est imposé.

## 9.Engagement du candidat.

### 9.1- Droit à l'image

Le candidat s'engage dès son inscription à signer une autorisation de droit à l'image et cette condition est non révoicable.

### 9.2- Diffusion des prestations scénique et photos

Le candidat peut **partager** les photos et vidéos des performances sur scène mises à disposition par le Heiva i Paris sur nos réseaux dans le but de promouvoir sa participation à l'événement **en mentionnant @heivaiparis**.

**Le candidat s'engage à ne pas filmer ou faire filmer** par une tierce personne les prestations sur scène pour les exploiter sur tous supports de diffusion (internet, tv, etc)

**Le candidat s'engage à ne pas utiliser à des fins commerciales** (affiches, workshops, spectacles, flyers, et autre outil promotionnel) les photos et ou films captés lors de la compétition car les droits d'image appartiennent à la production et encourent des poursuites si tel est le cas.

**Les films des prestations scéniques sont la propriété du diffuseur de la captation, de HiP's LEAGUE et de SERENA CARLTER qui se réservent le droit de saisir les tribunaux de Papeete en cas de litige.**

## 10.Assurance

Il est recommandé de prendre une assurance au cas où l'événement est reporté pour une quelconque raison. Merci



HPS LEAGUE SAS – siège social 58 avenue FOCH – 98713 PAPEETE SIRET RCS PAPEETE (en cours d'immatriculation)